

# Assassins!

Autor(en): **Chillabres, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **1 (1907-1908)**

Heft [9]

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-349349>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nées, pendant des dizaines d'années même, dont on n'a jamais eu à se plaindre. On les renvoie maintenant pour de futiles raisons et « parce qu'elles sont trop dans la politique ».

C'est admirable.

Et si de pareils renvois continuent, les ouvriers et ouvrières organisés perdront patience un beau jour — et alors il n'y aura même plus de « convention » qui tienne!

*Une faiseuse d'aiguilles.*

**Une belle affiche** est celle que l'Association des fabricants d'aiguilles, à La Chaux-de-Fonds, a fait apposer dans les fabriques.

Cet imprimé nous avertit que si une ouvrière vient en retard d'une minute, on lui déduit un quart d'heure.

En outre, il n'est plus permis de manger du pain quand vous avez faim; il faut le manger dans le quart d'heure réglementaire, et si vous vous avisez de le manger plus tôt ou plus tard, on vous déduit encore un quart d'heure.

Du reste le goût nous en passe absolument puisqu'on ne nous permet plus de nous laver les mains quand il nous paraît nécessaire. Nos mains noircies et pleines d'huile ne peuvent être nettoyées qu'à midi, lorsque nous quittons la fabrique. Pour peu qu'on soit un peu cultivée l'appétit disparaît absolument.

Il est vrai que l'eau est matière très précieuse à La Chaux-de-Fonds. Les fabriques sont récurées tous les deux ou trois ans — évidemment parce que ce ne sont pas les poumons de messieurs les fabricants qui souffrent de l'atmosphère poussiéreuse.

En tout cas, il nous semble que la convention et les salaires un peu moins maigres qu'avant ne sont pas des raisons suffisantes pour se venger de cette façon et nous laisser étouffer dans la saleté.

Nous écrivons ceci pour que les patrons que cela regarde sachent que les concessions faites à nos représentants sont loin de nous paraître suffisantes. Par notre comité, messieurs les patrons ont été traités avec la dernière amabilité, et maintenant que de sérieux conflits leur ont été épargnés, il leur sied mal de nous tourmenter de cette façon.

**Pour être agréable au patron**, bon nombre d'ouvrières ne se mettent pas du syndicat, mais tâchent de s'en procurer des nouvelles et les vont rapporter toutes chaudes au bureau.

Toutefois, on aurait tort de croire qu'en nous syndiquant nous perdions immédiatement cette tendance à vouloir paraître meilleure que nos camarades. Ce n'est qu'avec du raisonnement et de l'énergie que nous arriverons à faire disparaître ce mauvais sentiment en partie inné en nous, en majeure partie développé par la mauvaise organisation de la société actuelle qui fait de l'un l'ennemi de l'autre.

Chères camarades, n'est-il pas honteux de devoir nous avouer que même dans nos syndicats nous avons quantité de camarades qui, sans être des espionnes, en font tout de même le métier, permettant à Messieurs les patrons de se servir d'elles et des nouvelles qu'elles peuvent donner!

Tout dernièrement, par exemple, une camarade fit remarquer en pleine assemblée qu'elle n'était pas

assez payée. Le lendemain, ses patrons, *Macquat et fils*, ont de suite été renseignés et ont immédiatement décidé de lui donner sa quinzaine.

Voilà ce qui est arrivé dans un de nos meilleurs syndicats; je n'ai pas besoin de le nommer, les camarades que cela regarde le sauront bien, et quant aux autres syndicats, ils ont tous à combattre les mêmes défauts.

Chères camarades, on n'a pas besoin d'être précisément espionne, on peut commettre une bassesse sans y songer. Veillons un peu sur nos habitudes. Toutes ne sont pas encore bonnes.

**Aux ouvrières de La Chaux-de-Fonds.** — La Société d'édition et de propagande socialiste vient d'ouvrir un magasin de librairie et papeterie, rue de la Balance, 16, anciennement du Nègre.

Vous trouverez à la Librairie du Peuple tous les ouvrages sociaux, syndicalistes nécessaires aux syndiquées pour puiser des arguments, connaître le mouvement social, ouvrier et syndical ainsi que littérature de tous genres, fournitures de bureau, d'école et de dessin, cartes postales, papier à lettre, etc., timbres en caoutchouc, plaques de portes en aluminium et autres, composteurs et montres de la Coopérative des ouvriers horlogers « Fraternitas ».

Ouvrières, favorisez la Librairie du Peuple. Au lieu d'enrichir un ou deux négociants qui eux vous combattent sur tous les terrains, les bénéfiques restent à la collectivité.

La librairie est fermée le dimanche et le soir à 8 heures.

J. E.

**L'Almanach du Progrès** vient de paraître. Que nos chères ménagères ne soutiennent pas les almanachs bourgeois — le *Messager boiteux* par exemple — imprimés dans des boîtes où les jeunes filles sont démesurément exploitées.

Rompez avec la vieille et chère habitude et achetez notre *Almanach du Progrès*. Demandez que votre organisation ou celle de votre mari en fasse venir de la librairie du *Peuple suisse*, à Genève.

Que les almanachs ennemis du prolétariat disparaissent de nos ménages!

## ASSASSINS !

Les assassins dont je veux parler vivent riches, heureux, considérés; la justice, dure pour le pauvre bougre ne songe guère à les poursuivre...

Et pourtant...

Une histoire vraie : (Est-il utile de citer des noms? Qui ne pourrait raconter un récit analogue, c'est de l'histoire de partout et de tous les jours hélas).

Une pauvre femme, mère quatre fois déjà, dont toutes les couches furent laborieuses, devient enceinte; au cinquième mois on constate que le fœtus est mort et au bout de *plusieurs mois d'horribles souffrances la malheureuse est enfin délivrée.*

Le médecin accoucheur prend le mari en particulier : « Mon cher, je ne sais si nous pourrions sauver votre femme, en tout cas, si elle en revient ne lui faites plus d'enfants ou bien vous l'exposerez à une mort certaine ».

Et c'est tout... le brave paysan n'ose demander (s'il l'osait il serait du reste bien mal reçu) au bon docteur comment il faut s'y prendre pour ne pas « faire d'enfant à sa femme » sans se priver du reste. Sa femme se guérit, le pauvre homme jeune quelque temps, hanté par la terrible menace de l'homme de l'art; mais hélas (qui lui jettera la pierre?) au bout de quelque temps sa femme est de nouveau enceinte et plus tard elle meurt en accouchant.

Ce cynique docteur n'est-il pas un véritable assassin? il savait le sort qui attendait la malheureuse femme si elle était encore fécondée, il connaît (et il pratique probablement) les moyens propres à empêcher la procréation tout en accomplissant l'acte de nature, et il ne les enseigne pas, préférant laisser mourir une mère de famille, lui qui pouvait empêcher la grossesse et ses tristes conséquences!

Ce morticole n'est-il pas un vulgaire assassin? N'est-il pas au moins coupable d'homicide par imprudence?

Mais non, en ce XX<sup>e</sup> siècle, pour la fille-mère qui se fait avorter ou qui tue son enfant afin de ne pas le voir mourir de faim plus tard, la prison ou le bagne. Pour le docteur qui laisse mourir de pauvres femmes en refusant, par un criminel préjugé, de leur épargner une grossesse fatale, la richesse, les honneurs et les palmes académiques!

Misère de nous!! LÉON CHILLARBES.

(Extrait de *Régénération*, revue malthusienne, Paris, 27, rue de la Duée.)

## DANS LES ORGANISATIONS

### Syndicat des ouvrières sur cadrans.

**Rapport sur le groupement des ouvriers et ouvrières travaillant sur le cadran.** — Invité par le congrès des 23 et 24 novembre à Porrentruy, de fournir aux sections un rapport sur la façon dont pourraient être groupés tous les ouvriers et ouvrières travaillant aux cadrans émail et métal, nous soumettons à tous nos camarades les idées suivantes :

La nouvelle Fédération projetée pourrait très bien être constituée de cinq groupes se répartissant comme suit :

**Premier groupe :** Ouvriers émailleurs, peintres-décalqueurs (décalqueuses), dégrossisseurs et termineurs de cadrans.

**Second groupe :** Ouvrières crasseuses, pointeuses, perceuses, frappeuses de paillons, paillonnières, limeuses.

**Troisième groupe :** Rapporteurs de secondes.

**Quatrième groupe :** Graveurs de plaques pour le décalage.

**Cinquième groupe :** Tous les ouvriers et ouvrières travaillant sur le cadran métal.

Au besoin, vu le petit nombre d'ouvriers occupés dans les troisième et quatrième groupes, ceux-ci pour-

raient très facilement être joints au premier groupe. Tous ces groupes seraient dirigés par un comité central de 7 membres, composé de 2 émailleurs, 2 peintres-décalqueurs, 1 rapporteur de secondes, 1 graveur de plaques acier et 1 ouvrier travaillant aux cadrans métal.

Chaque groupe aurait son comité et ses assemblées générales spéciales et par sections, mais pourrait au besoin être convoqués tous ensemble.

Le point le plus délicat et non le moins essentiel, ce sont les cotisations : elles pourraient être réparties de cette manière : Pour les groupes premier, troisième, quatrième et une fraction des ouvriers et ouvrières travaillant sur le cadran métal, suivant dans quelle partie ils travaillent, la cotisation mensuelle serait de fr. 1,50. Et pour les membres du deuxième groupe ainsi que pour celles non touchées par la cotisation citée plus haut, celle-ci serait de fr. 1 par mois.

Voilà, chers camarades, tracé dans ses grandes lignes, le projet de formation de notre nouvelle Fédération. Un programme de propagande sera établi sous peu, et une assemblée de délégués des différents groupes existant déjà sera convoquée incessamment par votre comité central, pour étudier la meilleure marche à suivre.

Salut fraternel.

LE COMITÉ CENTRAL.

\*\*\*

### Section de La Chaux-de-Fonds.

En prévision de l'avenir, le comité rappelle aux membres la décision de l'assemblée générale : les ouvrières travaillant à l'association (Le cadran), coopérative par actions, ont le droit d'y rester mais aucune de nos membres ne doit y aller jusqu'à ce qu'un arrangement soit intervenu.

La vérification de la caisse ayant lieu la 3<sup>me</sup> semaine de janvier, les membres en retard sont priées de faire le nécessaire pour être à jour à cette date.

LE COMITÉ.

## AU DEMORS

**La Suffragiste** vient de paraître. C'est un journal quatre fois plus grand que l'*Exploitée*, 2 fr. par an, 1 fr. pour 6 mois, 10 cent. le numéro.

Ce nouveau journal se propose l'affranchissement moral, religieux, politique et économique de la femme. Il est rédigé par la doctoresse *Madeleine Pelletier*, à laquelle il faut s'adresser pour le recevoir (62, rue Darnémont, Paris XVIII<sup>e</sup>).

C'est un journal *féministe* (non spécialement prolétaire), défendant les *femmes de toutes les classes*, un journal de lutte comprenant *l'ensemble des femmes* comme classe sociale.

Le journal est très intéressant — nous aurons l'occasion de le combattre.

### Boîte aux lettres de la rédaction.

*J'aurais dû prévoir, chères camarades, qu'à mes quelques lignes concernant les moyens anticonceptionnels il y aurait tant de réponses et de demandes.*

*D'abord j'ai essayé de répondre à chaque lettre qui arrivait, mais après deux jours j'ai dû y renoncer, et au lieu d'écrire 200 lettres presque identiques je fais imprimer une lettre commune qui sera envoyée sous enveloppe fermée à toutes celles d'entre vous qui attendent une réponse.*

*Je vous prie donc, chères camarades, de patienter encore quelques jours.*

Salutations bien cordiales.

M. F.